

Requête ST Pierre le Bourg

Félix ric
coff

(19) Sr. et Mme TANNETTA

VASSILANGE - 58260 Livry

Nous avons acquis une résidence secondaire pour le cadre et le paysage et la tranquillité nous sommes contre ce projet d'éoliennes qui dénature le paysage.

Pour nous qui ne justifie pas une économie pour la région.

Cordialement et avec l'avance à l'agence le Communauté d'Enseignement

Jean-Paul Etienne St Pierre le Bourg le 29 Novembre 2018

90 1^{me} Baudouin le Rondelot St Pierre le Bourg.

Pour connaître les dégâts causés par l'implantation d'éolienne je suis absolument opposé à cette implantation à long terme. Celle fait beaucoup de bruits, de gros travaux d'implantation pour un rendement d'électricité très faible et qui coûte cher de faire énergie - le 30/11/2018 A bientôt

(31) Offre éolienne St Pierre le Bourg

Donc devant au lieu dit "L'éloge de l'avenir" à St Pierre le Bourg.

je vous contre l'idée de l'implantation d'éoliennes dans la commune de Langres.

Le projet d'éolienne est un élément secondaire qui va perturber notre campagne appauvrie.

Je condamne ce type d'éolienne mon activité dans ces villages avortement. Un grand merci.

Permet de prendre en considération pour nos demandes

Cordialement.

Offre de St Pierre le Bourg le 06 décembre 2018

JP

(22) Monsieur Lucien CHEVRIOT domicilié à "Bel-Air" LIVRY et propriétaire à St Pierre le Moûtier, après avoir pris connaissance du projet d'élève LANGERON - N°Pierre déclare y être FAVORABLE pour restriction.
Le jeudi 06 décembre 2018. ENCIERT

Demain permanence devant le 7 Décembre 2018 à 14H à 17H

(23) M. LAVEAU - Président Vert Delout en Juvernois-

Cette consignation apporte un correctif au tract distribué par notre association.

Une erreur d'échelle c'est glissée dans le 1er tract dû à notre manque d'expérience.

Afin d'être cohérent dans notre démarche nous apportons ce jour le document corrigé avec une échelle graphique à la juste proportion.

le 7 décembre 2018

(cf. pièce n° 81)

LCC

(24) Mr et Mme GORISSE de St Pierre. L. Charles maître 2
économie du CNA 1218 rue Alain et M. MARTIN et M. LECONTE
(pièce n° 82. 83) - LCC

(25) M. ROT Tien non nommé en cause du CNAI 2018 (p. n° 84)

(26) Christian BARRE Maire de Li VREY
Président de la C.C.N.B.

Le 19 Janvier 2013 après avis favorable des maires des communes concernées LANGERON et ST Pierre le Moûtier j'ai informé le conseil communal que du projet de la société Nordeus d'un planter un parc éolien. Le conseil s'est prononcé à l'unanimité favorable aux études préalables. En 2016 Nordeus nous indiquait que la préfet avait souhaité des études plus détaillées. Il nous informant que le projet devait être réalisé si les conditions étaient suffisamment favorables. Nous resteront que quelques mais beaucoup plus bas 180 m au lieu des 110 m.

Feuille 27
6/07/14

J'ai informé le conseil municipal de l'VEP de l'histoique de ce projet et après délibérations celui-ci a été prononcé à l'unanimité. Mais une abstention contre l'implantation d'éoliennes a été votée pour des raisons économiques et écologiques (délibération jointe).

Bien que favorables aux énergies renouvelables pour les raisons écologiques, mais très soucieux aussi pour la biodiversité nous estimons que le premier doit faire que le Malin.

Christine Boile

Que le Pouvoirs d'APPRENTI nous rend :

- un courrier
- une délibération de sa municipalité
- une pétition

ACGJ

27 J'ai déposé ce soir 32 pages pour Convocation de la Guilde de Villars.

A l'unanimité, nous avons voté contre le projet d'éoliennes de Portes du Nivernais.

Pour la Guilde, Marie TETARD, présidente.

CTB

28 Oui, je suis pour la transition énergétique.
NON, au projet proposé par NORDEX sur le site de Paugeron et St Pierre le Motier.

je ne vois rien d'écologique ni économique dans ce projet.

Il y a beaucoup d'intérêts et nous devons protéger ce que Dame Nature nous offre de plus précieux dans notre sud nivernais proche des Châteaux de Villars et de tous ses trésors d'architecture qui l'entourent.

Marie TETARD, habitante de St Paule le Château.

CTB

29

Déposition Lise Saint-Arroman 3 pages.)
Bernard Saint-Arroman 1 page

30

Je suis contre le projet éolien : Pas assez de renseignements sur la mise en place de ce projet
Nuances pour la faune
Défiguration du paysage.

Bruno SEMENCE 23 rue du Pré Mondon 58670 MAGNY-DUAS

31

Mme ALLART - GUENDI - Meuse. "La Guenouille"
L'installation des éoliennes sur un pâturage non partiellement vertueux nous désole. Tant d'impacts sur la nature
Le habitants, le pâturage... Ce sera une catastrophe écologique
l'impact négatif sur le château de Meuse sera tel qu'il fermera l'attrait touristique naissant du château. Si les
Bâtiments de ferme déplacent tant d'énergie à la réfection
du château et des maisons environnantes, on peut s'inquiéter
sur le long terme de démissions et la faible d'intérêt bien plus financier
que l'intérêt de s'orienter vers une nouvelle énergie.
Bien plus que le côté esthétique, nous craignons pour
les magnifiques mésanges, la destruction des terres
et les ondes magnétiques.

AB

FB

Au cours de la dernière permanence 21 personnes ont
été enregistrées

- les observations ont également été portées au registre de l'aglöon (nouveau faire le 17/12/2018)
la raison de l'affluence du public (28 personnes)

Clôture de la grille le lundi 10/12/2018
à 12h00

le CG

JG